PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

LES UNIVERSITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS AFRICAINES

Adjoua Marie Jeanne KONAN
Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
mk_jeanne@yahoo.fr

Résumé :

L'université est une institution publique d'enseignement et de recherche. Communément appelée « le Temple du savoir », cette institution forme les ressources humaines nécessaires au développement des États. Au regard de ses attributions, on peut arguer que l'université est le moteur de la dynamique sociale. De ce fait, son utilité et son importance devraient susciter un profond intérêt de la part des gouvernants. Or, tel n'est malheureusement pas le cas sous nos tropiques. La surpopulation estudiantine, la vétusté des infrastructures, l'insuffisance de budget de fonctionnement alloué aux universités, les difficiles conditions d'études et de vie des étudiants sont autant de marqueurs du malaise que vivent les acteurs de l'université. Au regard du visage que nous présentent les universités africaines, peut-on encore croire qu'elles peuvent participer au développement des sociétés? Notre réflexion tente non seulement d'examiner les maux dont souffrent nos universités, mais aussi de suggérer quelques pistes à suivre dans l'optique de les redynamiser et les rendre aptes à répondre, dans la mesure du possible, aux préoccupations sociétales du moment.

Mots clés : Développement, Dynamique sociale, État, Ressources humaines, Sociétés, Universités africaines.

Abstract:

The university is a public teaching and research institution. Commonly called "the Temple of knowledge", this institution trains the human resources necessary for the development of States. In view of its attributions, it can be argued that the university is the engine of social dynamics. As a result, its usefulness and importance should arouse deep interest on the part of governments. However, this is unfortunately not the case in our tropics. Student overcrowding, dilapidated infrastructure, insufficient operating budget allocated to universities, difficult study and living conditions for students are all markers

of the malaise experienced by university actors. In view of the face that African universities present to us, can we still believe that they can participate in the development of societies? Our reflection tries not only to examine the ills from which our universities suffer, but also to suggest some avenues to follow with a view to revitalizing them and making them able to respond, as far as possible, to the societal concerns of the moment.

Keywords : Development, Social Dynamics, State, Human Resources, Societies, African Universities.

Introduction

L'université se définit comme étant une institution publique indépendante d'enseignement et de recherche sans contraintes utilitaires. C'est une autorité administrative établie par l'État, chargée d'assurer la régulation de secteurs considérés comme fondamentaux à la société et pour lesquels le gouvernement entend intervenir indirectement. Cette institution s'apparente donc à une structure d'aide à l'État disposant d'un pouvoir spécifique à elle-même. Sous l'angle de lieu d'enseignement et de recherche, l'université est un cadre de formations des personnes et d'acquisitions de connaissances. Les enseignements universitaires élargissent, approfondissent et renforcent les acquis de l'apprenant de telle sorte que de ses rangs sont censés émerger les élites et penseurs des sociétés. Pour la bonne réalisation de cette mission, les institutions universitaires doivent bénéficier de budgets conséquents et de conditions de travail appropriées. Car contrairement aux secteurs secondaires, les enseignements supérieurs ont la tâche d'éveiller les consciences sur le fonctionnement et la gestion des sociétés par les gouvernements au regard des normes universelles. C'est ainsi que peuvent se faire de véritables questionnements des acquis et les éventuelles aspirations au changement.

En clair, l'université forme les individus à l'autoréflexion qui génère les connaissances appropriées pour l'intégration et la concrète participation au développement de la société. Cela revient à comprendre encore que l'institution universitaire est le creuset de production des forces vives de la société et des ressources humaines nécessaires à la vie et au développement de celle-ci. De cette façon, elle a une vocation de service à la communauté qui lui confère un

rôle de catalyseur permettant aux acteurs et décideurs sociaux de s'orienter sur la voie du développement. C'est pourquoi, loin d'un simple lieu de formation et d'acquisition de connaissances, l'université constitue le laboratoire de mise en place de la dynamique sociale. En conséquence, elle devrait être l'organe central des programmes de développement des gouvernements ; et son utilité et son importance devraient susciter un profond intérêt chez les gouvernants.

Or, tel n'est malheureusement pas le cas. On a plutôt à faire à des universités dépassées : dépassées par l'évolution rapide des choses telles que les effectifs de la population estudiantines devenue pléthoriques, la modernisation des infrastructures et de la gestion des institutions. Nombreuses sont les universités mal gérées, aux structures vieilles et vétustes avec des budgets généralement très insuffisants. Les campus universitaires surpeuplés présentent des situations de promiscuité défavorables à de bonnes conditions d'études. Les infrastructures sont non seulement insuffisantes mais elles sont aussi inadéquates. Ce notable retard de modernisation est à l'origine de difficiles conditions de vie et de travail qui favorisent de réguliers mouvements de revendications. Partant, si les universités elles-mêmes sont si en retard, peuvent-elles vraiment participer au développement des sociétés ? La révision du rapport université-société n'apparaît-elle pas impérative ? Les États africains doivent-ils scruter de nouveaux horizons pour leur développement ?

Cet article a pour objectif de montrer que malgré les difficultés, les universités africaines prennent part au développement de leurs pays. Pour parvenir à cet objectif, la méthode sociohistorique nous paraît incontournable. Notre analyse s'effectue en deux parties. La première clarifie le rapport entre Université et Société. La seconde se penche sur les caractéristiques de l'université comme facteur d'émergence.

1. Université et société

La définition de l'université ci-haut permet de voir qu'elle trouve sa nécessité d'exister dans la volonté de la société. Elle est à l'origine un cadre de formation sans but utilitaire et lucratif selon E. Y. M. Zinsou (2009, p. 15) :

> Au XVIIIè siècle, l'université en tant qu'institution voire organisation, a été créée en Europe sous la direction de l'église. C'était le lieu de rassemblement des maîtres et des disciples (*Universitas Magistrorum Scholarium Parisium*). Elle a été appelée à dessein, le temple du savoir où les étudiants venaient se cultiver et recevoir des savoirs à l'image de l'honnête homme ou des connaissances sans aucune finalité professionnelle.

L'université a donc été facultativement instituée en ses débuts sous la direction de l'église pour dispenser des enseignements aux personnes indépendamment de toute finalité utilitaire. Mais, elle représente maintenant une institution de service social, est attentive au maintien et au perfectionnement de la société. L'université est si intégrée aux utilités sociales que la plupart des pays œuvrent à les multiplier. Quelles sont alors les attributions d'une université aujourd'hui ?

1.1. Des attributions de l'université

Avec l'évolution des sociétés au cours des siècles et de leurs besoins concordants, la mission de l'université a changé. Elle demeure une institution des sociétés. Cependant, elle n'est plus un simple cadre d'enseignement et de recherches sans but utilitaire. Présentement, on constate que l'université doit assurer de nouvelles et nombreuses charges. C'est ce que E. Y. M. Zinsou (Ibidem, 2009 p. 16) dit en substance :

> C'est à partir du XXè siècle que l'université devient un lieu à la fois central et critique où les problèmes inhérents au développement de la connaissance, comme pratique sociale, sont posés et analysés. En fait, ces universités n'étaient jamais isolées de leur société voire de leur collectivité, de leurs différents niveaux de fonctionnement. En d'autres termes, une université n'est jamais créée en dehors de la société.

Ces indications montrent que l'université évolue et se transforme au rythme des réalités sociales elles-mêmes. Elle fonctionne selon des objectifs déterminés par l'État puisqu'elle lui supplée dans certains secteurs d'activités suivant un programme structuré. De la même manière, les programmes d'enseignements et de formation de l'université sont inspirés de besoins de l'État. En clair, l'université fournit les ressources humaines à l'État pour l'entretien et le bon fonctionnement de la société. Se faisant, elle transmet les aspirations de l'État aux apprenants en formant le prototype de citoyens nécessaire à son fonctionnement. Dans ce sens, l'université implante la politique gouvernementale à tous les niveaux de la société,

par ses forces vives et les éduque à produire des biens utiles à la société. S. Martineau et A. A. J. Buysse (2016, p. 11) indiquent que

> Nos systèmes d'éducation, soumis entre autres à la pression d'une pensée utilitariste issue du néolibéralisme, sont plutôt obnubilés par le rendement et la vitesse (il faut terminer son parcours scolaire dans les temps). Ils contrôlent par ailleurs étroitement des contenus à apprendre. Ils ont aussi des visées autres que celles proposées par Rousseau (la beauté, la liberté), visées essentiellement tournées vers la formation d'une main-d'œuvre qualifiée. C'est comme si l'idée fondamentale du « bon à révéler » avait été effacée au profit de la croyance en la possibilité de façonner l'enfant à l'image des besoins de la société de production.

Pour ces auteurs, le système éducatif actuel ne contribue pas à éclore les capacités naturelles des apprenants. Il leur impose des programmes de production matérielle inspirés par la concurrence sur le marché portant ainsi entrave à leur volonté et à leur liberté. Dans l'*Émile ou de l'éducation*, l'anthropologue de J.-J. Rousseau recommande la liberté comme le cadre de départ de toute perfectibilité. Il y décrie ces paradigmes éducatifs défavorables à la société, en ces mots : « Tout n'est que folie et contradiction dans les institutions humaines » (J.-J. Rousseau, 1969, p. 306).

S'opposant aux systèmes éducatifs utilitaristes en vigueur, J.-J. Rousseau pense à une éducation totalement innovante. Il l'annonce dans la préface de l'*Émile ou de l'éducation* :

> Je parlerai peu de l'importance d'une bonne éducation ; je ne m'arrêterai pas non plus à prouver que celle qui est en usage est mauvaise ; mille autres l'ont fait avant moi, et je n'aime point à remplir un livre de choses que tout le monde sait. Je remarquerai seulement, que depuis des temps infinis il n'y a qu'un cri contre la pratique établie, sans que personne s'avise d'en proposer une de meilleure. La littérature et le savoir de notre siècle tendent beaucoup plus à détruire qu'à édifier (J.-J. Rousseau, 1969, p. 241).

La société pervertit le naturel en l'homme. Donc l'éducation, en tant que formation de la personnalité, doit servir à parfaire son essence humaine, lui inculquer une formation adossée à sa nature d'être libre afin d'éclore la liberté et le beau en lui, puis le préserver de toute forme de soumission. En effet, J.-J. Rousseau (1969, p. 309) pense que

> Le seul qui fait sa volonté est celui qui n'a pas besoin, pour le faire, de mettre les bras d'un autre au bout des siens ; d'où il suit que le premier de tous les biens n'est pas l'autorité, mais la liberté. L'homme vraiment libre ne veut que ce qu'il

> peut, et fait ce qu'il lui plaît. Voilà ma maxime fondamentale. Il ne s'agit que de l'appliquer à l'enfance, et toutes les règles de l'éducation vont en découler.

L'université pourvoit la société en érudits et forces vives pour gérer rigoureusement les plans de développement social et garantit d'une certaine manière la sérénité des gouvernants. En d'autres termes, l'université a pour mission de soutenir et d'accompagner la politique de développement des États à partir de formations adaptées aux réalités internes en tenant compte des problèmes généraux externes liés aux besoins de la société. Cependant, les systèmes universitaires africains exercent-ils réellement cette mission ?

1.2. Les universités africaines dans la perspective du développement

Les universités africaines ne dérobent pas aux attributions originelles de toute université. Aussi, sont-elles constituées selon les critères universels des universités même si les réalités sociopolitique, économique et historique ne semblent pas faciliter leur fonctionnement. Dans les faits, le passé colonial des pays africains continue d'influencer presque toutes les institutions et d'interagir sur les réalisations. Le secteur de l'éducation fait partie de ces institutions profondément affectées par ce passé historique. Dans les actes du cinquantenaire de l'université du Congo-Kinshasa, L. De Saint-Moulin (2007, p. 31) soutient que

> Au moment de leur création, la dépendance de l'extérieur, renforcée par le souci d'assurer aux diplômés la possibilité d'intégration dans le monde du travail européen, avait fait des universités congolaises des lieux de formation des cadres d'une société dominée par l'extérieur plutôt que de leaders préoccupés du progrès de la population.

Le rôle joué par les universités, pendant la période coloniale, a convaincu les colonies de leur importance. En effet, grâce aux universités, les métropoles disposaient sur place de diplômés pour leurs administrations coloniales et des relais. La métropole avait ainsi le contrôle. Aux indépendances, les jeunes États africains prirent à leur compte ces avantages de l'université. Ce constat à l'université du Congo-Kinshasa est semblable dans la plupart des universités de l'Afrique de l'ouest. Concernant la Côte d'ivoire, V. C. Diarrassouba (1979, p. 8-9) souligne que

> À l'origine, l'enseignement et les diplômes de l'université d'Abidjan se situaient à l'intérieur du système français, conformément à l'accord de coopération franco-ivoirien de 1961. Cependant, même lorsqu'ils relevaient de ce régime qui leur

> conférait la pleine valeur juridique des diplômes délivrés par les universités françaises, ceux délivrés par notre université correspondaient à des enseignements plus ou moins adaptés à la fois à la réalité africaine et aux besoins ivoiriens.

L'accord de coopération franco-ivoirien, signé au lendemain de l'indépendance, garantit à la France la continuation du programme éducatif colonial existant. Au Congo-Kinshasa comme en Côte d'ivoire, l'accord de coopération a servi à l'adoption et à la reconduite des paradigmes éducatifs coloniaux, certainement pour rester à l'école des précurseurs de l'institution universitaire. Car, un modèle est nécessaire pour se tracer les voies de l'affranchissement des tutelles. Il s'agit pour ces pays de faire une conquête identitaire, de retourner à soi. La perte de certaines valeurs culturelles et la dilution de leur authenticité constituent le combat majeur des guides et meneurs sociaux. C'est vraisemblablement ce qu'entreprendront les intellectuels et les nationalistes kinshasarois selon L. De Saint-Moulin (2007, p. 31) :

> Au lendemain de l'indépendance, outre le nationalisme, un courant laïcisant et un vif intérêt pour le marxisme se développèrent dans les milieux intellectuels congolais et particulièrement à l'Université Lovanium. (…) L'Union Générale des Étudiants Congolais voulait extirper de l'Université Lovanium les vestiges du colonialisme. Elle voulait éveiller chez les étudiants une conscience nationale élevée.

Les diverses transformations, l'effort de nationalisation et de changement d'idéologie, opérés au sein des universités après les indépendances, témoignent de cette volonté d'évoluer en se libérant définitivement des tutelles occidentales. La multiplication des universités depuis les indépendances et la création de nombreux instituts nationaux supérieurs spécialisés dénotent bien de l'importance que les pays africains accordent à l'université dans leur développement. V. C. Diarrassouba (1979, p. 38) révèle que « pour les responsables politiques du pays, notamment pour le chef de l'État, la promotion et la formation des hommes en Côte d'ivoire doivent être comprises à la fois comme moyen et comme fin du développement ».

2. De la gouvernance des universités africaines et la nécessité de redynamisation

Les pays africains ont très tôt compris l'importance de l'université dans le procès de développement des sociétés. Pour cela, les structures éducatives laissées par les métropoles ont été reprises et relancées avec quelques

réajustements. Mais, cette conviction des débuts qui a entretenu le rêve du développement, semble essoufflée depuis belle lurette avec la détermination du départ. Les universités actuelles ont perdu de leur noblesse, de leur notoriété et de leur considération d'antan aussi bien auprès des acteurs universitaires (étudiants, enseignants et administrateurs) qu'auprès des populations. La gouvernance des universités et les sombres réalités des espaces universitaires alimentent les débats et invitent à une urgente redynamisation.

2.1. De la gouvernance actuelle des universités

Un demi-siècle après leur création, le parcours de la plupart des universités africaines montrent qu'elles partagent des réalités quotidiennes identiques. J. Ki-Zerbo (1975, p. 34) nous dévoile une des raisons lorsqu'il dit :

> Dans les pays francophones, la réforme des programmes s'est faite en liaison constante avec l'ancienne métropole. En effet, il s'agissait là d'un des domaines politiques les plus jalousement surveillé. Quand la loi-cadre française de 1956 accorda l'autonomie aux territoires d'outre-mer, la définition des programmes scolaires demeura un secteur réservé à l'autorité métropolitaine en même temps que la diplomatie, la défense nationale et la monnaie. Dans les accords de coopération signés 1960-1961, il est généralement stipulé que la réforme des programmes scolaires ne pourra s'opérer par l'État africain de façon unilatérale.

Cette pensée de J. Ki-Zerbo dévoile un point important des sources des difficultés des institutions universitaires africaines. Malgré les efforts de nationalisation et d'adaptation des programmes aux réalités internes, nos universités continuent vraisemblablement d'être gérées de l'extérieur. Cela constitue un problème crucial dans la gestion des universités et partant pour la société elle-même. Sous tutelle, les programmes d'enseignements sont loin de coïncider avec les véritables sujets de la société africaine. Les études universitaires sont orientées vers les intérêts de la tutelle créant une impossible projection au développement. Pour A. A. Agnissan et K. L. Ehouma (2016, p. 64),

> L'université coloniale au service du colonialisme, a pleinement joué son rôle d'instrument politique : produire des discours et des pratiques pour justifier l'impérialisme occidental et surtout légitimer la présence et la domination coloniale, l'imposition de la culture blanche. Dans un tel contexte d'acculturation occidentale et son idéologie rationaliste triomphante et ses utopies sociales, que peut attendre l'Afrique d'une telle université sociologiquement extravertie ?

L'éducation n'a pas formellement été cédée aux États africains à l'indépendance. Pire, la situation de nos académies fait croire à des biens confiés à la garde de nos pays. Or si tel est le cas, il faut dire que les réformes entreprises depuis les indépendances sont restées sans impact sur les sociétés. Par conséquent, les institutions universitaires africaines demeurent coincées entre les programmes métropolitains, les africanités et les véritables projets de réforme de nationalisation. Les pays africains sont donc dans une illusion de gouvernance de leurs universités. Aussi, sont-elles abandonnées avec des budgets dérisoires inaptes à les rendre compétitifs, à fournir l'essentiel pour la formation des apprenants ou le bien-être des acteurs éducatifs.

Dans la grisaille, le domaine de la recherche enchaîné dans des canevas, n'arrive pas à véritablement décoller et à innover. G. Sawadogo fustige cette approche improductive dans les universités africaines. Selon lui,

> Les universités africaines n'ont pas su s'adapter aux demandes d'un environnement socio-économique africain en évolution. Après avoir accepté les rôles définis au départ par les puissances coloniales, les Universités s'y sont accrochées et se sont bornées à réagir aux changements sociaux au lieu d'en prendre des initiatives. Elles n'ont pas su participer pleinement aux efforts africains de développement, ce qui explique en partie le désenchantement général à leur égard ainsi que la crise de l'Université en Afrique (G. Sawadogo 1995, p. 6).

Nos institutions sont restées à l'état de simples lieux de formation de cadres destinés à des emplois bien précis. Mais le statut quo des universités dans un monde en mouvement est simplement régression. En effet, au fil des années, les effectifs sur les campus connaissent un accroissement au point où, les infrastructures sont dépassées et les conditions de travail de plus en plus difficiles. Selon E. Y. M. Zinsou (2009, p. 22), « conçue pour 6000 étudiants, aujourd'hui[1] l'Université de Cocody en compte environ 40.000 non compris les effectifs des Universités d'Abobo-Adjamé et de Bouaké ». À ces effectifs pléthoriques s'ajoute l'insuffisance de débouchés, source du désespoir pour les acteurs universitaires et pour toute la société, face au déficit d'implication du politique. Tout cela nourrit les mouvements de revendication et la violence sur les campus mais aussi dans le pays. Or les crises fréquentes et interminables

[1] En 2009, année de parution de son ouvrage.

décrédibilisent les diplômes de nos universités dont les années académiques se déroulent en dents de scie au regard de l'extérieur.

L'université, temple du savoir et de tout espoir est maintenant le creuset de nombreuses inquiétudes quant à l'avenir de ces animateurs et le point des interrogations sur le devenir des sociétés. Le retour à soi tant poursuivi se transforme en un retour à l'autre et donc disparition de soi. Alors, comment redynamiser nos institutions universitaires ?

2.2. De la redynamisation des universités africaines

En s'accrochant au système éducatif des anciennes métropoles, les universités africaines s'égarent dans leur mission de contribuer au développement de leurs États en ce sens que l'Afrique est une entité ayant ses réalités propres. La négligence de ces réalités lui coûte jusque-là son émergence. C'est pour quoi, les universités africaines nécessitent une mise à niveau par une redynamisation. Dans cette perspective, la pensée de M. Alliot citée par V. C. Diarrassouba (1979, p. 53) interpelle à plus d'un titre :

> Il est banal de constater combien la pédagogie universitaire en France diffère de celle des Grandes Écoles et des classes qui y préparent : l'une est libérale, l'autre active. Dans les pays où le besoin en cadres supérieurs est tel qu'on doit tout faire pour que le maximum d'étudiants et d'élèves obtiennent le diplôme sanctionnant les études, on peut se demander si les Universités ne devraient pas préférer à la méthode libérale, qui est dans leur tradition européenne, la méthode active des Grandes Écoles.

De cette affirmation de M. Alliot, on peut admettre le choix des débuts des universités africaines. Mais cette option est visiblement révolue. En effet, plus du demi-siècle après, de nouveaux défis se présentent au monde et nos universités ne peuvent plus continuer à réduire à la simple formation des cadres. Actuellement, la recherche scientifique est devenue pour tout pays le moyen le plus sûr de son autonomie et de sa souveraineté. C'est à travers la recherche scientifique que se dessine le développement tel que nous présente l'exemple des grandes puissances mondiales.

Si la priorité a été accordée à la formation à une certaine époque pour des besoins précis, la concurrence et les transformations actuelles du monde invitent

toute société soucieuse d'exister à agir. Car écrit J.-J. Rousseau (1969, p. 253) : « Vivre, ce n'est pas respirer, c'est agir ; c'est faire usage de nos organes, de nos sens, de nos facultés, de toutes les parties de nous-mêmes qui nous donnent le sentiment de notre existence ». Dans le cas des universités et même de la société africaine ici, la répétition des paradigmes coloniaux n'est pas de l'affirmation de soi. C'est plutôt une négation de soi en tant que particularité. Cela veut dire que les universités africaines, et avec elle, la société, sont inconsciemment ou consciemment dans un programme suicidaire au sens de perte de leur liberté. K. Marx (2005, p. 310) indique, quant à lui, que « Acte historique et non pas mental, la « libération » est le fait de conditions historiques, du niveau de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, des transports. ».

Pour atteindre cet objectif, les structures pour la recherche doivent être développées dans les sociétés. Elles doivent connaître un nouvel essor. Celui-ci commencera par la conscience de la totale révision du système éducatif en accordant un point d'honneur à la recherche scientifique et à la gestion managériale. La recherche ouvrira les voies de prospections et offre les moyens pour la renaissance de la société. Elle permet à l'université de cerner l'origine des tares et trouver les moyens et les techniques de leur résolution. Cette orientation des priorités s'appuie aussi sur des acteurs éducatifs avertis et experts. Considérant sa forte influence sur la société, la gestion de l'université pour être rigoureuse, stricte et transparente, nécessite la convergence des synergies, la collaboration entre tous les acteurs et la fédération de tous les réseaux impliqués.

La gestion des universités doit échoir à des managers accrédités et expérimentés. Leur expérience servira à opérer de meilleurs recrutements en ressources humaines, à veiller au parfait exercice des tâches administratives, au respect des lois, statuts et règlement intérieur de l'institution à leur charge. Cette gestion managériale doit comprendre la réelle formation des enseignants à la pédagogie universitaire, le réajustement à temps réel du traitement salarial, les émoluments liés à la recherche tout en prenant à cœur le bien-être de ces acteurs. Car ce sont ces problèmes existentiels qui favorisent la dispersion des enseignants et l'abandon des étudiants à leur propre sort avec des cours

commercialisés sous forme de fascicules. Aussi, importe-t-il de revaloriser le budget des universités.

L'augmentation du budget alloué à l'université, et particulièrement au domaine de la recherche scientifique, manifeste d'une attitude responsable et d'une volonté avérée de l'État de sortir de l'ornière tutélaire. Cela signifierait, proprement, la détermination de l'État de se libérer de toute tutelle afin d'œuvrer au bien-être et à l'évolution de la société. Car écrit J.-J. Rousseau (1964, p. 903) :

> Quiconque dépend d'autrui et n'a pas ses ressources en lui-même, ne saurait être libre. Des alliances, des traités, la foi des hommes, tout cela peut lier le faible au fort et ne lie jamais le fort au faible. Ainsi, laissez les négociations aux puissances et ne comptez que sur vous.

Pour lui, tout commence par la libération totale des peuples africains de toutes les puissances coloniales. L'émancipation ne se conjugue guère sous tutelle. Car si la soumission n'empêche pas un peuple de savoir ses besoins, elle ne lui laisse cependant pas la possibilité d'agir par lui-même. Face aux puissances coloniales donc, la toute première action, c'est acquérir les moyens de l'indépendance. J.-J. Rousseau (1964, p. 905) pense que :

> Le seul moyen de maintenir un État dans l'indépendance des autres est l'agriculture. Eussiez-vous toutes les richesses du monde si vous n'avez de quoi vous nourrir vous dépendez d'autrui. Vos voisins peuvent donner à votre argent le prix qu'il leur plaît parce qu'ils peuvent attendre ; mais le pain qui nous est nécessaire a pour nous un prix dont nous ne saurions disputer et dans toute espèce de commerce c'est toujours le moins pressé qui fait la loi à l'autre.

Autrement dit, tant que les pays africains resteraient sous de quelconques tutelles, les universités demeureront ce qu'elles sont des universités sous tutelle. Les programmes universitaires continueraient à servir les intérêts des puissances par l'intermédiaire de dirigeants manipulés de l'extérieur. Il apparait alors que la recomposition des programmes éducatifs avec les africanités devient une tâche secondaire. Même la répression des acteurs universitaires (enseignants, étudiants et administrateurs) est loin de constituer une solution des crises sur les campus. On pourrait croire avec Saint-Just (1946, p. 294) que « La force ne fait ni raison ni droit ; mais il est peut-être impossible de s'en passer pour faire respecter le droit et la raison. ». Seulement ici, droit et raison ont tous deux les

pieds en l'air. Car dans ces présents schémas, l'usage de la force est abusif et le droit n'est nullement respecté.

Conclusion

Au sortir de l'analyse du sujet portant sur les universités dans le développement des sociétés africaines, on note que l'idée de l'université comme facteur de développement n'est pas étrangère aux pays africains. Elle leur est même familière depuis les périodes coloniales et les indépendances l'ont davantage boostée. Cependant, les procédés, pour atteindre cet objectif de développement, ont régulièrement plombé le processus car il demeure visiblement dysfonctionnant jusqu'ici. Après la colonisation, les jeunes États africains indépendants se sont limités aux anciens systèmes éducatifs tutélaires montés sur les réalités métropolitaines au mépris des leurs. Le droit régalien sur les programmes éducatifs accordé à l'ancienne métropole empêche leurs modifications malgré les mutations sociales dans le monde.

Les universités africaines se trouvent alors dépassées à tous les niveaux. Que ce soit dans les programmes d'enseignements, dans les infrastructures d'accueil et d'encadrement en place, l''état des lieux est désolant dans pratiquement toutes les institutions universitaires africaines. Loin d'être des laboratoires de la dynamique sociale, nos universités servent de bases arrière des clivages politiques où sévissent mal-être et misère partagés par la société. Les causes principales du dysfonctionnement des universités africaines sont la dépendance de l'extérieur, l'inadaptation des programmes et la mauvaise gouvernance. Mais, à l'analyse, toutes ces difficultés sont dues à la responsabilité de nos États encore dépendants des puissances extérieures malgré la proclamation des indépendances.

Aussi, la reconquête totale de l'indépendance par l'autosuffisance s'impose aux États avant même de prétendre à la réforme de l'université africaine. C'est réellement libéré de toute tutelle que l'élan du bien-être de la société dicte aux gouvernements l'honnête recours à l'université. Partant, l'université africaine est bel et bien un moyen du développement de nos sociétés ; toutefois elle est impuissante face à l'orientation des politiques. A. A. Hauhouot (1999, p. 11) pense que

L'université devra, de l'intérieur, s'organiser en des structures articulées entre elles et ordonnées à cette fin. Prises en elles-mêmes, ces structures, exigées par la raison, ne sont que des cadres théoriques et donc formels. Tout le problème est de parvenir à leur donner un contenu pour que vive le tout.

Références bibliographiques

AGNISSAN Assi Aubin, EHOUMA Koffi Ludovic, 2016, « Du paradigme l'université en Afrique au paradigme l'université africaine : enjeux épistémologiques et défi du futur », in *Revue Africaine d'Anthropologie*, Nyansa-Pô, N°21, p. 56-74.

De SAINT MOULIN Léon, 2007, « L'Université au Congo : hier, aujourd'hui demain », in *L'Université dans le devenir de l'Afrique : Un demi-siècle de présence au Congo-Zaïre*, Sous la direction de NDAYWEL è Nziem Isidore, Paris, L'Harmattan.

DIARRASSOUBA Valy Charles, 1979, *L'université ivoirienne et le développement de la nation,* Abidjan-Dakar–Lomé, Les Nouvelles Éditions Africaines.

HAUHOUOT Asseypo Antoine, 1999, *Penser et bâtir pour habiter*, Abidjan, PUCI.

KI-ZERBO Joseph, 1975, « L'africanisation des programmes dans l'enseignement supérieur » in *les problèmes des années 70*, publications Association des Universités africaines.

MARTINEAU Stéphane, Alexandre A. J. BUYSSE, 2016, « Rousseau et l'éducation : apports et tensions », Article in Revue Phronesis, Volume 5, numéro 2, Décembre, p. 16-22.

MARX Karl, 2005, *Philosophie,* Edition établie et annotée par Maximilien Rubel, Coll. Folio/Essais.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1969, *Émile ou de l'éducation,* O.C. IV, Paris, Gallimard, La Pléiade.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1964, *Projet de constitution pour la Corse*, O.C III, Paris, Gallimard, Pléiade

SAINT-JUST, 1946, « Institutions républicaines », in *Œuvres de Saint-Just,* Paris.

SAWADOGO Gerémie, 1994, *L'avenir des universités africaines : Mission et rôle*, AUA.

ZINSOU Edmé Yambodé Michel, 2009, *L'université de Côte d'ivoire et la société*, Paris, L'Harmattan.